

Le présent projet s'inscrit dans le volet II de l'offre dont l'objet est l'élaboration d'une étude de faisabilité pour le parking dit « Bizet » sis chaussée de Mons à Anderlecht. Ce terrain régional dont l'origine de propriété a été l'expropriation pour cause d'utilité publique, en vue de la création d'une ligne de Metro en sous-sol, offre un grand potentiel de part sa localisation stratégique au sein de la commune et la réserve foncière qu'il représente.

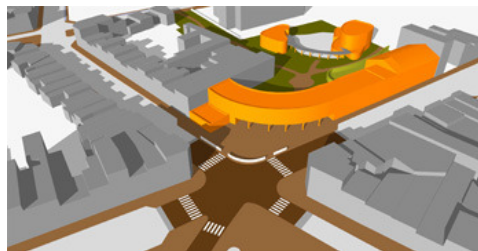
Les contraintes sont cependant très présentes. Premièrement la contrainte technique dominante du site, est la présence du puits du Metro. Elle traverse le site suivant l'axe Nord-Sud. L'enjeu a été de se décrocher de toute emprise au sol à ce niveau.

Une autre contrainte non négligeable est la présence de murs mitoyens aveugles sur le site qu'il s'agira de valoriser à l'aide de végétaux.

Au regard du fait qu'une grande partie du terrain se trouve en zone d'expropriation, l'affectation possible devra être liée à des fonctions en relation avec l'usage public.

L'idée du projet est de refermer le front bâti du côté de la Chaussée de Mons et de la Rue de la Promenade, en créant un appel vers un espace vert. Cet appel est marqué au niveau d'un bâtiment en courbe évidé au niveau son rez (// passage du Metro) laissant transparaître une perspective intéressante depuis la place Bizet. (Promenade, jeux d'eau, école)

En l'intérieur d'ilot s'ouvre une école à l'architecture organique, à l'échelle des enfants, qui s'inscrit dans un cadre naturel. Cette école répond aux besoins croissants de la Région Bruxelloise plus particulièrement pour la commune d'Anderlecht.



2743

Références

Maître de l'Ouvrage: Régie foncière de la Région Bruxelloise
Etat d'avancement: Clôturé
Date: mai 2011

planification
mobilité
environnement
espace public